

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ACQUISITION DE CINQ AUTOBUS NEUFS STANDARDS 3 PORTES BIOGNV - INTÉGRATION DE L'OPTION MILDHYBRID

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA, Florence VILLES à Dominique SIX.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ACQUISITION DE CINQ AUTOBUS NEUFS STANDARDS 3 PORTES BIOGNV - INTÉGRATION DE L'OPTION MILDHYBRID

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Lors du conseil du 20 juin dernier, les élus ont voté à l'unanimité l'acquisition des 5 premiers bus BioGNV s'inscrivant dans le projet de décarbonation du pôle de transports.

Dans le cadre des innovations développées par les constructeurs, les véhicules retenus par l'Agglomération peuvent bénéficier, depuis cet été, de l'ajout d'une fonctionnalité mildhybrid permettant des économies de consommations de l'ordre de 10%, une réduction des émissions de polluants dans l'air et une limitation des nuisances sonores.

Cette option s'inscrit donc dans les orientations du PCAET de l'Agglomération qui met notamment en avant une limitation des consommations d'énergie et l'amélioration de la qualité de l'air.

Cette option à laquelle il est proposé d'ajouter les éléments de carrosserie sur le pavillon du véhicule permettant une protection des équipements GNV et mildhybrid à un coût par véhicule de 20 K€ soit un montant total d'environ 100 L€.

Sur la base du devis transmis par l'UGAP, il est donc proposé de passer commande de 5 nouveaux autobus standard Urbanway BioGNV mildhybrid pour un montant estimatif de 1 610 000 € HT en lieu et place du précédent devis proposé à 1 510 000 € HT.

Les crédits sont inscrits au Budget annexe Transports 2022.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le devis modificatif de l'UGAP intégrant les nouvelles fonctionnalités telles que présentées dans la présente délibération,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer le(s) bon(s) de commande correspondant(s) au matériel visé ainsi que les documents s'y afférant.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

The logo for SLO (Société Lyonnaise des Eaux) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 079-200041317-20220926-C__53_09_2022-DE

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain LECOINTE

Vice-Président Délégué